

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 5083

présenté par  
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES  
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 39, insérer l'alinéa suivant :

« 20° De promouvoir la transition vers l'agroécologie et les systèmes économes et autonomes en intrants, dont l'agriculture biologique au sens de l'article L. 641-13 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à rappeler l'importance de promouvoir l'agroécologie pour favoriser la souveraineté alimentaire.